



IV^{èmes} RENCONTRES INTERNATIONALES
MONACO ET LA MÉDITERRANÉE

Le patrimoine méditerranéen

PATRIMOINE CULTUREL
NATUREL ET SUBAQUATIQUE
POUR UN DÉVELOPPMENT DURABLE
EN MÉDITERRANÉE

ACTES

MONACO 2007

Association Monégasque pour la Connaissance des Arts

POUR UNE MÉDITERRANÉE PLUS ÉQUITABLE

Introduction

En 1995 s'est tenu à Marseille un colloque international intitulé *La Méditerranée, mer ouverte*, qui venait s'inscrire, selon les dires mêmes de l'un des éditeurs des actes, « dans la lignée des grands colloques internationaux d'histoire maritime... suscités depuis la fin des années 50... »¹. Si j'évoque aujourd'hui cette rencontre d'il y a près de douze ans, c'est pour deux raisons.

La première est que la Méditerranée a, depuis toujours, retenu l'attention. En fait, elle n'a jamais laissé personne indifférent, aussi bien parmi les scientifiques que parmi les politiques. Les études sont nombreuses, et les positions comme les initiatives le sont tout autant pour nous le rappeler. C'est que la Méditerranée est sans cesse à réinventer... et que ses riverains, voisins et partenaires, ont besoin qu'elle existe², bien que le commun des habitants de ses rives ne semble pas lui avoir porté dans le passé le même intérêt que de nos jours. Les raisons en sont multiples mais il n'est pas de mon propos d'en traiter ici.

La seconde est que le colloque évoqué avait choisi comme thème celui de l'ouverture. Or qui dit ouverture dit action, flux et reflux, enjeux, rivalité, confrontation, mais aussi dynamique changeante pouvant déboucher sur du dialogue et même sur de la solidarité agissante. L'ouverture s'entend aussi dans une vision d'élargissement aux espaces extra-méditerranéens.

Nous sommes, de nos jours, dans cette situation où les Méditerranéens n'ont de cesse d'invoquer mille et une raisons pour s'ouvrir les uns aux autres, asseoir de nouvelles visions de la coexistence et

1. Villain-Gandossi, L. Durteste et S. Busutil Editeurs, *Méditerranée, mer ouverte*, Fondation Internationale — Malte, 1997.

2. Bien que l'idée même de Méditerranée soit « moderne et ses représentations... le fruit d'un processus complexe » comme le précise si bien Anne Ruel. Voir, A. Ruel, « *La Méditerranée : du mot aux discours* », dans *Méditerranée, mer ouverte*, op. cit., pp. 35-40.

promouvoir l'idée toujours présente d'une communauté de destin. Au-delà, c'est une position d'acteur, influent voire incontournable, de la politique mondiale qu'on cherche, aussi, à atteindre. La Méditerranée ambitionne de retrouver sa position centrale sur l'échiquier mondial afin d'imprimer sa marque à la mondialisation rampante, comme elle l'a fait par le passé à la marche civilisatrice de l'humanité. Mais notre Méditerranée a devant elle un lourd défi à relever : celui de trouver la solution pour effacer les inégalités et orienter les efforts de ses riverains vers une reformulation d'un mode de vie pluraliste.

Mais qui, des intérêts des États-nations et des solidarités — ethniques, culturelles, religieuses d'un côté, et transnationales et supranationales de l'autre — l'emportera ? La question de l'équité prend ici toute sa mesure. J'aborderai donc mon sujet suivant trois axes :

- un survol historique pour replacer la question dans les faits qui l'ont installée ;
- une analyse de la situation actuelle et des facteurs qui la caractérisent ;
- une proposition.

Si l'on s'inscrit dans la longue durée de l'historien Fernand Braudel, la Méditerranée a été, depuis l'Antiquité, un carrefour économique et culturel qui engendra une activité toujours plus débordante et l'éclosion de foyers de civilisation aussi riches que diversifiés. Les civilisations romaine et arabo-musulmane sont à la base de la configuration culturelle et civilisationnelle de la Méditerranée d'aujourd'hui. Toutes deux plongent leurs racines, pour une large part, dans le legs de la culture hellénistique. La première réussit avant la seconde à rayonner sur les deux rives de la Méditerranée qui devint plus que jamais le centre névralgique du monde connu. Elle ne tarda pas à se ranger dans la sphère de la culture et de l'enseignement chrétiens, par l'édit de Thessalonique de 380 après J.-C. et à imposer ses modes de vie, de pensée et d'organisation politico-sociale à un immense empire qui s'étendit sur l'ensemble du Bassin méditerranéen et au-delà.

La civilisation arabo-islamique, elle, s'est développée au nom d'une religion qui se considère comme l'héritière des deux autres religions monothéistes qui l'ont précédée : le judaïsme et le christianisme. Elle prit un essor fulgurant qui révolutionna le monde d'alors, bousculant les situations héritées et pénétrant assez loin dans le continent européen — où elle laissa des traces indéniables — pour finir par se replier, et maintenir dans sa sphère de grands espaces de

la rive nord et l'ensemble des espaces de la rive sud. Au début du VIII^e siècle, la Méditerranée est sous contrôle islamique. Elle le restera *grosso modo* jusqu'au XV^e siècle pour qu'en 1492, année charnière, l'Europe chrétienne reprenne le flambeau.

Toujours est-il que, depuis cette première moitié du VII^e siècle qui marqua le début des contacts entre les deux, l'histoire du Bassin méditerranéen se partage de façon étonnamment équitable entre ces deux cultures. Cette très longue histoire faite de conflits à répétition mais aussi de contacts et d'échanges a permis, au-delà des propensions à la domination militaire et politique, de très grandes avancées dans le savoir et la connaissance scientifique, dans l'accumulation des richesses et les progrès des peuples³.

Mais la méfiance, d'un côté comme de l'autre, érigée presque en dogme puis en règle de conduite, a entraîné l'émergence et le développement d'un mythe destructeur « largement répandu dans l'imaginaire collectif : celui, fondé sur l'image de l'autre comme étant l'ennemi irréductible, étranger et inconnu et, par là même, incompréhensible »⁴. En fait, bien que la civilisation islamique fût parvenue à dominer, il n'y eut véritablement de rupture ni avec le passé ni dans ce qui caractérisait et caractérise toujours la Méditerranée, à savoir la diversité. Cette civilisation a su parfaitement faire place aux spécificités locales et autochtones. Elle fut capable d'assimiler les éléments les plus brillants des cultures hellénistique et romaine. Et cette capacité constitue la ligne de démarcation qui la caractérise et la distingue. Dans les terres qu'il a soumises, l'Islam a certes généré une société nouvelle, différente de la société chrétienne mais constamment en contact avec elle. La situation qui prévalait en *Al-Andalus*, pour ne citer qu'elle, doit nous interpeller à tout instant. Ici, les minorités religieuses avaient maintenu leur présence et se sont épanouies au point d'apporter une contribution fort importante à cette culture spécifiquement diverse.

La domination européenne qui s'installa progressivement sur la Méditerranée, surtout à partir de 1830 — autre date charnière — vit l'installation d'une colonisation directe des espaces conquis, mais ne favorisa pas la renaissance des pays dominés, dans leur totalité musulmans. Et c'est là un paradoxe car le discours qui sous-tendait la pénétration européenne se voulait, pour une bonne part, humaniste et

3. On lira avec intérêt les très belles pages de Fernand Braudel sur les civilisations, leur mobilité et leurs caractéristiques en Méditerranée ; voir : *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, 5^e éd., 1982, t. 2, ch. 6, p. 95 et sq.

4. J. Binous, M. Hawari, M. Marin et G. Ôney, *L'art islamique en Méditerranée*, dans *L'art mudéjar, l'esthétique islamique dans l'art chrétien*, Musée Sans Frontières, Edisud, 2000, p. 15.

empreint d'idéaux de respect, de liberté et d'aide au progrès, devant mener à l'instauration de rapports d'égalité (le cas du Protectorat français au Maroc est à ce titre révélateur). Bien plus, la politique engagée au Proche-Orient crée une situation conflictuelle qui perdure aujourd'hui et dont on ne voit pas encore l'issue. Les deux grandes guerres mondiales du xx^e siècle virent pourtant la participation directe de contingents entiers venus des pays soumis, pour vaincre le nazisme et faire échec à sa politique d'extermination. L'occasion était offerte, au lendemain de la victoire finale, de mettre en application les idéaux ci-dessus avancés. Il n'en fut rien. L'Europe encore dominante, bien que sérieusement affaiblie, s'occupa de son propre destin. Elle oublia ses engagements, ballottée qu'elle était entre les défenseurs d'une « petite Europe » repliée sur son « réduit continental » et les militants d'une « option mondialiste (seule) capable de sauver la véritable Europe, celle des cinq parties du monde »⁵. Les lendemains de Yalta (1945) amèneront des préoccupations nouvelles au sein desquelles la Méditerranée devient un enjeu et le théâtre de nouveaux déchirements, sans qu'elle puisse fédérer les volontés de stabilité et de progrès. Si bien que les peuples dominés se résignent à prendre en main une partie de leur destin. Les indépendances sont recouvertes par la lutte politique et la lutte armée. Mais aucune vision novatrice ne vint éclairer les rapports nouveaux entre l'Europe et ses « désormais partenaires ».

En effet, les sociétés des nouveaux États nés des indépendances devaient vite déchanter. Car, bien que leurs responsables et leurs intellectuels fussent imprégnés de culture européenne moderne — parce que formés pour la plupart au sein des universités d'Europe — et que les nouvelles nations voulues par cette même Europe fussent restées liées, plus ou moins fortement, aux anciennes puissances dominantes, les politiques engagées ne purent que rarement se défaire de l'esprit de mainmise ou d'ingérence plus ou moins directe qui prévalait. Les volontés de changement de cette situation existaient néanmoins d'un côté comme de l'autre. Les appels dans ce sens, aussi bien au niveau officiel que, surtout, au niveau de la société civile, se sont tôt élevés. Les mutations de plusieurs ordres que le monde a connues dès l'aube des années 1990, puis aux toutes premières années de notre xxi^e siècle — entraînant, comme chacun sait, une situation inédite de confrontation planétaire — ont fini par convaincre de la nécessité de changement. Mais dans quels termes et selon quels facteurs ? La situation qui prévaut autour de la Méditerranée

5. J.R. Henry, *La Méditerranée, malade de l'Europe ?* dans *Méditerranée, mer ouverte*, op. cit. p. 889.

aujourd'hui, est-elle à même de permettre une réelle concrétisation de ces aspirations ?

Un diagnostic

Au-delà d'une mémoire et d'un destin que chacun se plaît à définir comme communs, mais qui se trouvent fracturés par tant de conflits et ressoudés tant bien que mal par tant d'efforts à travers les âges, la Méditerranée actuelle est à penser, en discernant d'abord les fractures qui la marquent, à travers un certain nombre de constats :

— premier constat : aujourd'hui, l'espace méditerranéen est divisé en deux rives qui s'opposent au lieu de s'unir. La rive nord présente un certain retard par rapport au nord de l'Europe, la rive sud par rapport à celle du nord. S'ajoutent à cela les conflits qui ont déchiré l'espace méditerranéen ou qui le déchirent encore : l'instabilité au Proche-Orient qui conditionne en grande partie l'avenir, une multitude de tensions qui vont de la situation dans les Balkans au conflit créé autour du Sahara marocain, en passant par la question basque ou encore celle de Chypre, pour ne citer que les plus en vue.

— deuxième constat : une fracture démographique. Si les pays de la rive nord ont connu un taux d'accroissement important depuis le XIX^e siècle grâce aux progrès de la médecine et à l'amélioration constante des conditions de vie, ils ont été rattrapés par ceux de la rive sud, notamment depuis le milieu du XX^e siècle. Les conditions de cet accroissement n'étant pas identiques, l'augmentation de la population est apparue par bien des côtés comme un fardeau qui grève aujourd'hui plusieurs économies du Sud et devient une préoccupation réelle pour le Nord et le Sud confondus. Et, lorsqu'on sait la fragilité des économies de cette rive sud, on mesure mieux les retards accumulés en matière de santé, d'éducation et d'intégration sociale, comme on mesure mieux, aussi, le phénomène de l'émigration clandestine, grande question de l'heure.

— troisième constat : une fracture politico-économique. La construction européenne a pris un virage qui la conduit, dans son élargissement, vers l'est du continent en prenant toutes les mesures pour que cela se passe sur les bases d'une démocratisation des régimes et des sociétés, et d'une mise à niveau des économies des prétendants. Il n'en est pas de même pour les regroupements qui ambitionnent de se concrétiser au Sud, et aucune action concrète et responsable n'est entreprise par l'Europe pour aider à aller de l'avant. Car la rive sud a sérieusement besoin d'un accompagnement sans lequel elle ne semble pas aujourd'hui capable de s'affirmer. Par ailleurs, les disparités

socio-économiques entre les pays et l'inégal accès aux ressources et à la technologie de pointe accentuent les inégalités.

— quatrième constat : la fracture scientifique et culturelle. La production du savoir scientifique et technique, et l'accès démocratique à la culture sont des aspects très importants du décalage entre une rive nord ayant parcouru un long et solide chemin et une rive sud qui peine encore à suivre. Les retards accumulés, ajoutés au traumatisme colonial, ont consacré soit une fierté nostalgique d'un âge d'or révolu soit une dépréciation de soi préjudiciable à toute émergence. Il en résulte un gaspillage de la formation, une inadéquation entre celle-ci et l'offre de travail, un taux de chômage inquiétant et, surtout, une émigration des cerveaux.

— cinquième constat : la fracture des droits humains. Si le Nord a tôt profité de l'héritage des Lumières, des acquis des luttes sociales et des progrès de la philosophie des droits de l'homme, le Sud pâtit sous le poids de pesanteurs polymorphes qui réduisent parfois les droits à leur plus simple expression. L'argument fallacieux de l'attribution de la philosophie des droits humains à un Occident puissant et chrétien est très souvent invoqué pour rejeter les bienfaits d'une reconnaissance qui viendrait, en réalité, remettre en cause les intérêts de minorités politico-économiques et militaires bien établis. Or l'histoire nous apprend que la rive sud de la Méditerranée a contribué, dans une large mesure, à l'édification de cette même philosophie que repoussent ses dirigeants d'aujourd'hui.

— dernier constat enfin : avec l'apparition des progrès techniques et l'ouverture des mers, presque contradictoirement, la Méditerranée qui pouvait être considérée comme une « terre d'échange », s'affirme comme frontière et obstacle. Nous vivons aujourd'hui une grande fracture numérique au moment où les technologies de l'information envahissent la planète et où les échanges de tous ordres passent par le virtuel. Les sociétés de l'avenir seront des entités de savoir ou ne seront pas.

Prise de conscience et initiatives

Les constatations que je viens de faire sont partagées par tous les analystes qui s'intéressent à la Méditerranée. Les pays eux-mêmes en sont conscients et l'Europe, la première, n'a pas attendu aujourd'hui pour tenter d'y apporter quelques remèdes. « De la Politique globale méditerranéenne (PGM) — concept apparu lors de la conférence de Paris en 1972 — à la Politique méditerranéenne rénovée (PMR) — décidée lors du sommet européen de Rome en 1990 — l'Europe de la

CEE devenue UE, affirme son intérêt pour la zone méditerranéenne, et son attachement à la politique de coopération avec les pays riverains du Sud »⁶. Sur cette lancée, plusieurs initiatives sont prises, à travers lesquelles l'Europe tente de promouvoir ses valeurs et son modèle de développement économique et social.

Parmi ces initiatives, le Processus de Barcelone occupe une place de choix. La déclaration de 1995 est l'acte fondateur de la Méditerranée du XXI^e siècle, initiant le partenariat entre l'Union européenne et douze pays méditerranéens, en vue de créer une zone de paix, de stabilité et de prospérité partagées. Des programmes sont ainsi initiés et une multitude de projets, conduits. Dans le domaine culturel, la réunion des ministres de la culture des pays européens et méditerranéens à Bologne en 1996 posait les bases et les grandes lignes d'une politique commune largement centrée sur la valorisation du patrimoine culturel. Euromed I et II ont permis la conception, la conduite et la réalisation de plusieurs actions en rapport avec la connaissance et la mise en valeur d'héritages communs à tous ou presque tous les peuples de la Méditerranée. Ces projets ont permis une circulation des professionnels, le déclenchement d'un processus de connaissance mutuelle des réalités des uns et des autres, une confrontation des idées et des représentations liées au patrimoine, la production de documents divers, de circuits, de sites *web*, parfois la sauvegarde d'un patrimoine ou la formation de spécialistes dans tel ou tel domaine de la conservation. Un véritable laboratoire d'idées qui a montré la diversité des politiques culturelles nationales, la variété des contextes socio-économiques, la disparité des ressources mobilisées, le déficit de compétence, etc.

Douze ans après, cette initiative « multilatérale », qui a subi plusieurs épreuves durant sa mise en œuvre, n'a pas atteint tous ses objectifs⁷. Les pesanteurs administratives et financières ont fini par briser l'élan enthousiaste de départ et retardé, voire ruiné bien des projets. Mais, comme il n'est pas de mon propos ici de faire une lecture critique dudit processus, je relèverai simplement que sa faiblesse majeure, à mon sens, réside dans le déséquilibre des rôles avec lequel il fut lancé.

Dès le départ, en effet, les partenaires du Sud ont pris non un fauteuil confortable mais un strapontin. L'essentiel du financement venait de l'Union. L'expertise spécialisée aussi. Pour un nombre

6. A. Chérif, *L'UMA, la Méditerranée et le dialogue euro-arabe*, dans *Méditerranée, mer ouverte*, op. cit. p. 834.

7. On consultera avec grand intérêt l'ouvrage de D. Khrouz *et al.* *Barcelona monitoring, suivi de l'accord de libre-échange — politique, économie, entreprise, éducation*, Friedrich Ebert Stiftung, 2004.

important de projets, le rôle dévolu aux partenaires du Sud s'est confiné dans la facilitation des actions. Pourtant, là où l'opportunité s'est présentée — je pense notamment au projet Strabon qui fut, il me semble, une action très réussie — les capacités du Sud se sont très positivement exprimées.

Pour une Méditerranée plus équitable

Après tant d'efforts, de constats et de tentatives pour asseoir notre destin commun sur des bases saines de coopération et d'entente, et après tant d'échecs ou, du moins, de désillusions, il est grand temps de façonner une pensée méditerranéenne nouvelle qui tienne compte de la diversité et de la pluralité des sociétés composant la sphère méditerranéenne. Cette Méditerranée a tant donné à l'humanité ! Elle mérite mieux. Les peuples qui l'entourent ont démontré par le passé ce dont leur génie était capable. Mais cette Méditerranée s'est vue dépossédée peu à peu d'elle-même, à la fois par une Europe qui lui tourne le dos ou refuse — consciemment ? — de prendre toute sa responsabilité, et une rive sud qui n'arrive pas à sortir de l'état de léthargie dans lequel elle se trouve. Comment ?

- d'abord, en engageant des approches qui font de la situation actuelle de la Méditerranée, matière à apprentissage et ressource de modernité. La Méditerranée doit s'affirmer, plus encore que par le passé, comme un creuset de savoir, de savoir-faire, de savoir-vivre, d'innovations et de propositions utiles et prospectives pour elle-même et pour définir sa place — la vraie — dans le nouvel ordre mondial. Elle a besoin pour cela de tous ses riverains, qui doivent agir de concert et sur un pied d'égalité. Il est ici impératif et fondamental d'asseoir, enfin, un esprit d'égalité dans la coopération.
- ensuite, en prenant conscience que, dans la réalité qui est la nôtre aujourd'hui, aucune organisation internationale ne couvre la totalité de notre espace. Il faut faire en sorte que cette situation change. Il faut — et je fais mienne la réflexion de Christian Villain-Gandossi et Louis Durteste, que je crois toujours d'actualité — « attaquer de front les présupposés et les non-dits, tenter de saisir au présent, comme au passé, ce que recouvrent les différents dialogues méditerranéens pour comprendre où sont aujourd'hui les véritables enjeux »⁸. A ce niveau, je plaide pour une Fondation

1. C. Villain-Gandossi et L. Durteste, « Présentation de travaux », *Méditerranée, mer ouverte*, t. 1, p. 12.

Méditerranéenne de la Culture et du Savoir, institution qui doit prendre en charge ces deux domaines fondamentaux dont le premier, la Culture, est un dénominateur commun solide et très présent et le second, le Savoir, la clé de toute réussite, de tout développement et de tout progrès.

Abdelaziz TOURI

Secrétaire général
du Ministère de la Culture du Maroc

TABLE DES MATIÈRES *

Allocution de bienvenue par Elisabeth BRÉAUD.....	11
Allocution d'ouverture par Robert CALCAGNO	15
Ouverture du colloque par Mounir BOUCHENAKI.....	19
Abdelaziz TOURI, Pour une Méditerranée plus équitable	25
Marie-Françoise COUREL, La Planète bleue.....	35
Maria Teresa VERDA SCAJOLA, Introduction à la première table ronde	47
Youssef BENCHEQROUN, Le Projet Tanger Med	51
Naguib AMIN et Bernard SALOMÉ, Intégration des projets de gestion archéologique sous-marine dans le cadre d'un développement culturel de la ville d'Alexandrie	61
Marc MAYER OLIVE, Le port de Barcelone entre la ville et la mer	67
Marie-Paule ROUDIL, L'activité de l'UNESCO face au « problème Venise » : fragilité de la lagune, équilibre éco- logique menacé, patrimoine culturel en péril.....	77
Pascal ARNAUD, Le paysage culturel maritime antique : pro- blèmes d'exploration et de valorisation d'un patrimoine complexe	87
Roberto PETRIAGGI et Barbara DAVIDDE, Restauration sub- aquatique : le bilan de cinq années de travaux expérimen- taux de l'Institut central pour la restauration dans le parc archéologique de Baïa (Naples).....	105

* Nous n'avons pu recevoir à temps les textes de la conférence de Monsieur Mohammed Béji BEN MAMI « La mise en valeur des sites archéologiques côtiers de Tunisie » et de Monsieur Mustafa El TAYEB «Connaissances pour un Développement durable ».

S.E.M. Emilio MARIN, La préservation et la conservation de la zone archéologique côtière de Split. Deux expériences personnelles : Salona et Naronna	117
Alain d'IRIBARNE, Favoriser une appropriation du patrimoine à travers des sites WEB : l'exemple du projet Strabon ...	127
S.E.M. Bernard FAUTRIER, Monaco, un exemple pratique : la réserve sous-marine et sa préservation dans le cadre des projets d'urbanisation en mer	141
Lucien CHABASON, La protection de la biodiversité marine et côtière en Méditerranée	149
Gabi KHALAF, L'impact de la marée noire sur l'écosystème marin et côtier au Liban	153
Paula MOSCHELLA, Commission Internationale pour l'Exploration Scientifique de la mer Méditerranée (CIESM) : à l'œuvre pour la conservation de la biodiversité	167
Gilles BOEUF, Quel avenir pour la biodiversité en Méditerranée ?	181
Yasar YILDIZ, Le patrimoine culturel sous-marin de la Turquie	205
Katerina DELLAPORTA, La préservation des Antiquités subaquatiques en Grèce : mesures législatives et problèmes de protection	211
Jean-Luc MASSY, Soixante années d'archéologie sous-marine en Corse	221
Jasen MESIC, Le patrimoine culturel sous-marin en république de Croatie : protection, gestion et perspectives ...	233
André LARONDE, Le patrimoine archéologique sous-marin en Libye	247
Ismail SERAGELDIN, Villes, patrimoine et développement durable en Méditerranée	259
Synthèse du colloque par Mounir BOUCHENAKI	269
Allocution de clôture par Élisabeth BRÉAUD	277
Les participants	279
Remerciements	283
Table des Matières	285